

CEUX QUI ONT SAUVÉ

L'ancienne église abbatiale de Saint-Martin-aux-Bois, l'un des chefs-d'œuvre du XIII^e siècle, a fait l'objet, il y aura bientôt 30 ans, d'une étude archéologique très complète, due à J. Vergnet-Ruiz et à M.J. Vanuxem (1) ; plus récemment, dans cette revue, M.J. Téaldi en a souligné, à nouveau, tout l'intérêt.

Les pages qui suivent essaient d'évoquer quelques-uns de ceux, modestes ou illustres, qui, au XIX^e siècle, ont œuvré pour conserver et sauver de la ruine cet édifice.

En nous transmettant cet inestimable héritage, ils nous ont laissé un exemple.

C'est essentiellement à partir des riches archives de la Direction de l'Architecture, que cette évocation a pu être établie et illustrée.

"Les institutions religieuses du département comprenaient avant la révolution de 1789, soixante-sept abbayes ou couvents, vingt collégiales, quatre-vingts prieurés (...) La révolution a laissé debout un très petit nombre d'églises abbatiales". Louis Graves, qui a mieux connu que personne notre département, devait ajouter à propos du canton de Maignelay : "Toutes les églises ont été conservées, la population s'impose des sacrifices volontaires pour l'entretien de ces édifices" (2).

A propos de Saint-Martin-aux-Bois, le chanoine Morel constatait : "L'église est restée intacte, grâce à la religion des habitants, qui l'ont réclamée comme l'église paroissiale (3). Il est bien certain que la décision de la première municipalité de conserver l'édifice comme paroisse fut déterminante.

Après la vente des biens ecclésiastiques et le départ des derniers religieux, on ne pouvait plus compter ni sur les anciens revenus de l'abbaye, ni sur la présence influente des chanoines réguliers rattachés, depuis 1644, à la puissante Congrégation de France.

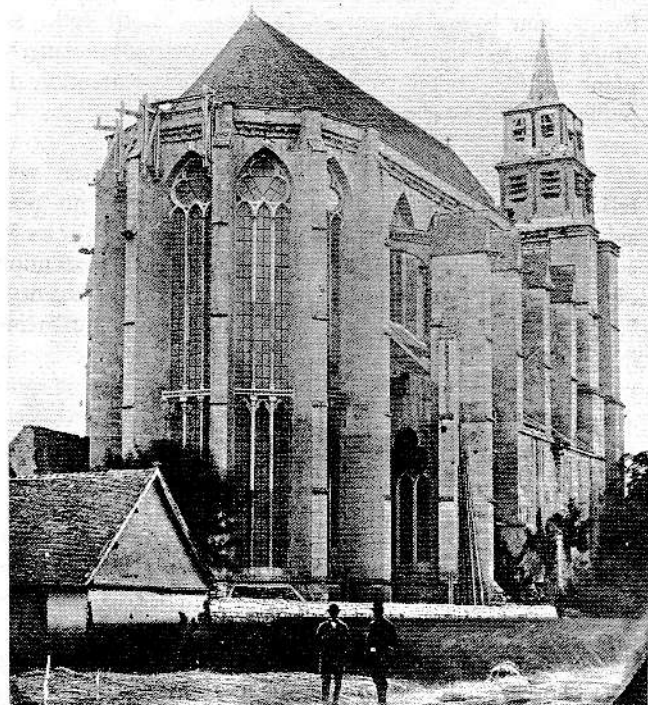
Il ne fallait pas alors manquer de témérité pour mettre à la charge d'une commune de 350 habitants - essentiellement rurale - l'entretien de ce grand vaisseau, fragile dans sa structure, meurtri par les ans et les guerres, exposé, sans cesse, à plus de trente mètres de haut, aux vents de la plaine.

D'autant plus qu'à l'époque, le goût pour l'art gothique n'était pas encore répandu : en 1803, le préfet Cambry, visitant le département, décrit le site du village, mais ne mentionne même pas la haute silhouette de son église.

Le culte est officiellement rétabli en 1800 ; le curé, l'abbé Delory, aidé de son Conseil de fabrique, va s'efforcer pendant près de trente ans de faire procéder aux travaux d'entretien locatifs indispensables. Néanmoins jamais les seules ressources locales n'auraient pu subvenir aux travaux de quelque importance, devenus urgents.

L'intérêt manifesté par la génération romantique pour l'art gothique, "notre art national", allait permettre de prendre le relais.

SAINT-MARTIN-AUX-BOIS



Vers 1867-1868. Achèvement de la 1^{re} campagne de restauration aux fenêtres du chœur. Le clocher surmontant la tour nord s'effondrera en décembre 1885.

Ce profond mouvement fut à l'origine des travaux des "antiquaires". "Le XIII^e siècle doit être considéré comme la période la plus brillante de l'architecture religieuse" note l'un d'eux. Entre 1839 et 1845, l'essentiel de ce qui a été écrit sur cet édifice, est publié. Outre L. Graves qui, avec notamment les ouvrages cités ci-dessus, a fait œuvre de pionnier, il faut également citer l'abbé Barraud, avec sa remarquable Notice sur l'église de Saint-Martin-aux-Bois (4). En 1845 paraît le tome III - Picardie des Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Sept admirables planches et une page de vignettes sont consacrées à saint-Martin. Ces publications vont faire connaître cette église "située loin des routes".

Enfin, c'est grâce au rapport, adressé en 1837, au Ministre de l'Intérieur, par le préfet et, certainement inspiré par le Secrétaire général de la Préfecture, L. Graves, que l'ancienne abbatiale va figurer, ainsi que 12 autres églises du département, sur la liste officielle des Monuments Historiques publiée en 1840.

S'adressant, en 1842, à Ludovic Vitet, qui fut le premier Inspecteur général des Monuments Historiques, Mgr Gignoux note : "La commune se compose de 450 habitants. Ces bonnes gens sont dans l'impossibilité d'entretenir un édifice dont ils sont cependant très glorieux". Le classement devait leur apporter non seulement un appui moral, mais aussi l'espoir d'un concours matériel ; pour l'église, c'était, en fait, à long terme, l'unique chance de survie.

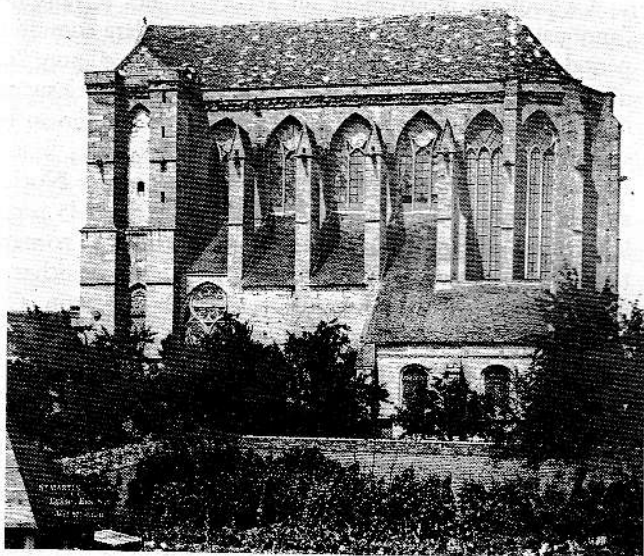
Dès juin 1840, le comte Ernest de Breda, comme Inspecteur

CEUX QUI ONT SAUVÉ SAINT-MARTIN-AUX-BOIS

des Monuments Historiques du département, adresse un rapport : "L'église réclame de prompts secours : le temps presse, chaque jour le mal s'aggrave". Il ajoute : "Cette église est située loin des routes et nos touristes qui ne la rencontrent point sur leur chemin n'attirent pas sur elle l'attention du public".

Attirer l'attention, c'est ce à quoi va s'employer, sans relâche, le curé Carpentier (5). Attentif à tout ce qui peut aider la restauration de son église, il ne cessera pendant les 49 ans de son ministère (1830-1879) de réclamer l'exécution des travaux et, à défaut, de faire lui-même les plus urgents : "Sans le dévouement du curé qui, depuis 20 ans, fait lui-même le vitrier et dépense à la réparation de l'église une bonne partie de son modeste traitement, nous n'aurions plus aujourd'hui qu'une ruine", constate, en 1854, l'architecte Aymar Verdier (6).

L'ouragan de mars 1842 est l'occasion de la première pétition au préfet, rédigée par le curé, au nom du Conseil de fabrique et du Conseil municipal, et sollicitant une intervention auprès du Ministre de l'Intérieur : "la pluie tombe dans l'église de tous côtés. Par suite d'anciennes infiltrations, nos murs sont en mauvais état, des arceaux se détachent par parties et plusieurs fois la chute des pierres a épouvanté et failli tuer quelques-uns de nos paroissiens pendant l'office".



La façade sud en 1887. Seules sont restaurées les grandes fenêtres du chœur.

En 1844, l'architecte Daniel Ramée procède à quelques travaux de réparations ; le curé, en 1846, s'adresse au Ministre, par l'intermédiaire du Conseiller général Louis V. Légrand : "J'ai cru, M. le Ministre, remplir un devoir sacré, en signalant à Votre Excellence un pareil état de choses, sur lequel mon silence eut pu m'être, par vous-même, imputé à crime". Victor Hugo, dans un article resté célèbre, avait déjà écrit en 1832 : "le moment est venu où il n'est plus permis à qui que ce soit de garder le silence".

A. Verdier, architecte, adressant un rapport, en 1851,

propose la restauration des grandes fenêtres du chœur "encore remplies en grande partie des magnifiques grisailles qui se trouvent aujourd'hui dans le plus mauvais état. A peu près la moitié des panneaux a été déposée et le verre blanc qu'on leur a substitué laisse passer la pluie par un grand nombre d'ouvertures, dans plusieurs endroits les vitraux manquent même complètement et la pluie tombant sur les belles stalles du chœur les pourrira d'ici à peu de temps". L'année suivante, le curé envoie, à nouveau, une supplique : "Si vous désirez avoir de plus amples renseignements, veuillez, M. le Ministre, les faire demander à M. Lassus, architecte (7), qui connaît notre remarquable monument et qui pourra dire à Votre Excellence tout le prix que les hommes de l'art y attachent". En 1854, A. Verdier dresse un projet de restauration de l'ensemble de l'édifice, sous forme de quatre remarquables dessins aquarellés, ainsi qu'un devis (14 697,32 F) que Prosper Mérimée présentera l'année suivante à la Commission des Monuments Historiques ; c'est probablement sur la suggestion de Courmont, Secrétaire de la Commission, que l'illustre Inspecteur général va alors déclarer : "Bien qu'il ne s'agisse que d'une dépense assez peu considérable, je ne crois pas qu'au moment où le Ministre d'Etat fait des sacrifices aussi considérables pour le département de l'Oise, il doit entreprendre la restauration des monuments de second ordre qu'il renferme en si grand nombre. Malgré tout l'intérêt que mérite cette petite église, je crois devoir proposer l'ajournement jusqu'à un temps plus heureux".

Quatre ans plus tard, en novembre 1859, le curé s'adresse directement à Napoléon III (8) : "A Sa Majesté l'Empereur des Français. Sire, non loin de la résidence impériale de Compiègne, dans la commune de Saint-Martin-aux-Bois, existe un superbe monument historique qui mérite de passer à la postérité, faisant l'admiration de tous les savants qui viennent la visiter. Cette belle église étant classée au rang des Monuments Historiques, j'ai demandé en 1852 un secours du gouvernement pour pourvoir à sa consolidation, la commune étant dans l'impossibilité d'entretenir un pareil édifice. En 1853, son Excellence le Ministre d'Etat envoya M. Verdier, architecte, attaché à son administration pour savoir quel en était le mérite et faire son rapport à la commission des Monuments Historiques, cet habile architecte ayant rempli la mission qui lui avait été confiée, m'a écrit qu'il me fallait quelqu'un qui pût réclamer l'attention que mérite ce superbe chef-d'œuvre.

Je ne puis mieux m'adresser, qu'à Votre Majesté, pour qu'il soit donné suite à la demande que j'ai faite à Son Excellence le Ministre d'Etat.

Daignez recevoir, la petite notice sur l'église de Saint-Martin-aux-Bois, avec le dessin de l'église et celui des stalles, faibles hommages de celui qui a l'honneur d'être avec le plus profond respect, de Votre Majesté, le très humble et très obéissant et fidèle sujet. Carpentier, curé desservant de Saint-Martin-aux-Bois". Un modeste concours est alors "obtenu de l'empereur" ; le principe en avait été proposé par Mérimée en 1855.

Les habitants de Saint-Martin doivent se rendre à l'évidence : sans une participation financière de la commune, la restauration

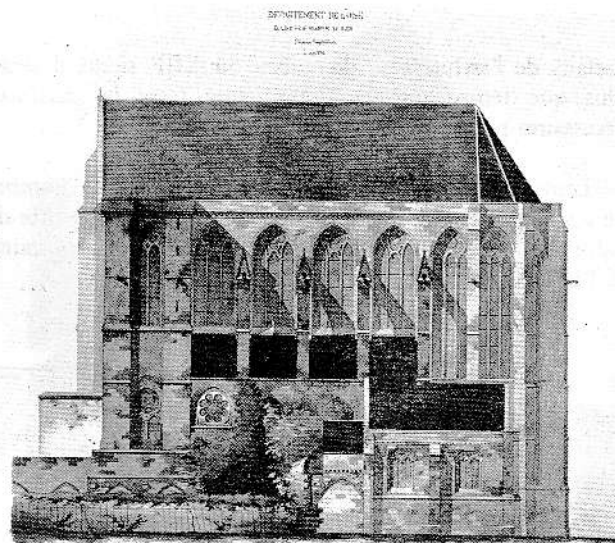
CEUX QUI ONT SAUVÉ SAINT-MARTIN-AUX-BOIS

sera définitivement repoussée. Aussi, en novembre 1862, le maire, Louis-Charles Chivot, convoque-t-il le Conseil municipal ainsi que les "plus imposés de la commune". Le Conseil, considérant que "ce serait une grande perte, non seulement pour la commune, mais aussi pour l'Art, si cette église venait à tomber en ruines", vote une imposition extraordinaire de 6.000 F ; effort considérable pour un si petit village ! Le célèbre architecte Viollet le Duc déclare, en 1866, à la Commission : "Je proposerais d'accorder 10.000 F, la commune faisant de notables sacrifices". La même année, dans sa Notice sur l'église (9), l'abbé Martinval s'empresse de constater : "La commune animée d'un excellent esprit, s'impose avec plaisir de grands sacrifices. Le Gouvernement appréciant à sa juste valeur la détermination des habitants de Saint-Martin, vient à leur secours".

Les travaux vont pouvoir enfin commencer ! Le peintre-verrier E. Oudinot est chargé de restaurer les vitraux des fenêtres du chœur ; précédemment "il a fallu défaire tous les meneaux et les rétablir à neuf" (10).

La fin du Second Empire va apporter un grand espoir aux habitants de Saint-Martin : Maurice Richard, propriétaire de la ferme Saint-Antoine, l'une des anciennes exploitations de l'abbaye, qu'il avait hérité de son père, est nommé Ministre des Beaux-Arts (11), dans le Cabinet formé, en janvier 1870, par Emile Olivier. En mars, le maire, Cosme L. Cabaret, lui écrit habilement : "Nous avons l'espérance que vos nouvelles et grandes destinées ne vous empêcheront pas de conserver intacts et même de resserrer de plus en plus, les liens de relations que vous avez noués en ce pays qui s'est habitué à vous considérer et qui vous considérera toujours comme un concitoyen, un patron et un ami".

Sur intervention du Ministre, l'architecte, A. Verdier, en juin, adresse un nouveau devis (24.338,69 F.) pour que "l'abside soit toute entière rétablie avec ses grisailles". Le 4 juillet, Viollet le Duc constate en Commission : "L'église de Saint-Martin-aux-Bois est certainement l'un des plus curieux édifices du département de l'Oise et, l'un des plus remarquables au point de vue du style.



Elévation longitudinale. Projet de restauration. Dessin aquarellé par A. Verdier. Ces dessins avaient été réclamés par Mérimée en 1851.

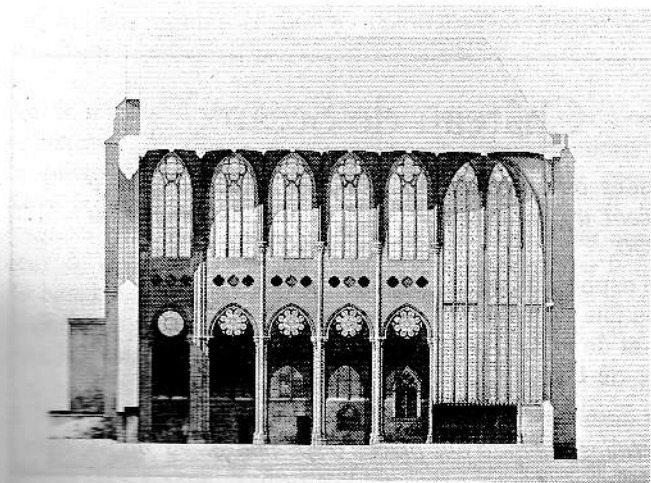
Je suis bien d'avis que les réparations commencées dans cet édifice depuis longtemps déjà doivent être terminées jusqu'à leur achèvement (...) Pour cette église comme pour tous les autres édifices, je demande qu'on fasse le plus rapidement possible les travaux nécessaires ou qu'on ne fasse rien".

Le Ministre décide d'accorder à la commune un secours de 20.000 F. "une circonstance particulière permettant de répondre au vœu de la Commission". Il en informe aussitôt le curé Carpentier" reconnaissant votre amour pour votre belle église et vos efforts persévérants pour en assurer la conservation". Celui-ci lui répond aussitôt : "Lorsque Mgr Feutrier, évêque de Beauvais, m'a envoyé en 1830 comme curé de la paroisse, jamais je n'aurais pensé à voir un jour le chœur de ma belle église reprendre sa première beauté et sa première délicatesse ; si depuis 40 ans j'ai eu soin de mon église, aujourd'hui tous (sic) mes faibles fatigues sont couronnées au-delà de toute espérance, la Divine Providence qui conduit tout à bonne fin, vient par Votre Excellence, Monsieur le Ministre, de couronner mes souhaits".

C'est le Nunc dimittis de celui qui n'a cessé d'œuvrer pour sauver son église ; avant d'abandonner Saint-Martin, en 1879, il aura effectivement la joie de contempler le chœur, tel qu'il nous est parvenu, entièrement restauré.

Le comte Arthur de Marsy, au nom de la Société historique de Compiègne salue, en 1872, "les efforts des habitants dans le but d'assurer la conservation et la restauration d'un des plus beaux édifices du département (...) près de 50.000 F. ont pu être habilement employés et maintenant la consolidation de cette belle église est assurée". Il ajoute : "il y a encore bien à faire dans ce grand vaisseau".

Quelques années plus tard, l'un des successeurs de Mérimée, présentant à la Commission un important projet de restauration de l'architecte E. Duthoit, déclare : "L'église de Saint-Martin-aux-Bois est un édifice de premier ordre. Nous sommes en présence d'un des spécimens les plus



Coupe longitudinale. Dessin aquarellé par Aymar Verdier (1854). Il s'agit d'un projet de restauration.

CEUX QUI ONT SAUVÉ SAINT-MARTIN-AUX-BOIS

parfaits de l'architecture du milieu du XIII^e siècle, il serait plus que temps que la Commission fasse les sacrifices nécessaires pour sauver cet édifice de la ruine".

Lentement, tandis que la commune voyait le nombre de ses habitants diminuer, et que l'église perdait son titre de paroisse, le principe d'une participation plus importante de l'Etat allait s'imposer.

A notre époque, seule une promotion touristique pourrait justifier un effort national. Puissent les manifestations prévues pour l'année de "l'Art gothique en Picardie" en être l'occasion.

Nous sommes tous responsables de l'ancienne abbatale de Saint-Martin-aux-Bois, que nos prédécesseurs ont su sauver pour nous la transmettre.

Germain Loisel

NOTES

- (1) J. Vergnet-Ruiz et J. Vanuxem. L'église de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois. *Bull. mon.*, 1945, pp. 137-173
- (2) Louis Graves. Notice archéologique sur le département de l'Oise..., 1839. Précis statistique sur le canton de Maignelay, 1839.
- (3) E. Morel. L'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois. Tiré à part des *Mém. de la Soc. archéol. et hist. de Clermont*, Fasc. II, (1907).
- (4) De 1843 à 1853, à trois reprises, cette notice est tirée à part de publications savantes ; le curé Carpentier la joint à chacune de ses suppliques.
- (5) Pierre-François-Casimir Carpentier est né, en 1799, à Tricot, dans l'horizon de Saint-Martin.
- (6) Aymar Verdier (1819-1880) élève de Labrousse, architecte de l'église, de 1850 à 1873.
- (7) J.B. Lassus (1807-1857), "un des chefs de l'école dite gothique", est probablement le seul de sa génération à être venu à Saint-Martin ; en 1839, il y dessine les stalles.
- (8) Qu'il soit permis à l'auteur d'évoquer l'intervention de son ancêtre, Justine A. Delory : en arrêtant, dans le village de Saint-Martin, l'équipage impérial, elle aurait supplié Napoléon III de sauver son église.
- (9) J.B. Martinval. Notice sur l'église de Saint-Martin-aux-Bois, 1866.
- (10) Le devis prévoyait la fourniture de 90 m. de grisailles neuves et la réparation de 60 m. de grisailles anciennes.
- (11) A son propos, Mérimée écrit à Viollet le Duc, en 1870 : "Si je suis bien informé, il commence par déranger les choses pour arranger les hommes". Emile Ollivier lui reconnaît : "un courage peu commun".

Documents : Archives de la Direction de l'Architecture,
Clichés : Archives-Photographiques.

Musée de l'Ile-de-France – Château de Sceaux

Grâce à l'aimable autorisation de la direction des Musées de France, l'association : Saison musicale d'été de Sceaux et le Musée de l'Ile-de-France organisent un concert dans les galeries nationales du Grand Palais (salle n° 404), le LUNDI 2 AVRIL, à 20 h. 30.

Le guitariste ALEXANDRE LAGOYA (musique espagnole pour guitare)

Le quatuor LOEWENGUTH (la mort et la jeune fille de Schubert)

LES MÉNESTRIERS (musique de Moyen-Age et de la Renaissance)

SYLVIE MERCIER (après une lecture de Dante-de-Liszt)

offriront leur concours à ce gala donné au bénéfice de la Saison musicale de Sceaux.

– Prix des places : 30 F., 25 F., 15 F., Etudiants 10 F. (dans la limite des places disponibles).

– Réservation : Durand, 4 place de la Madeleine - PARIS

– Location possible par correspondance, renseignements : S.M.E.S. - 1, rue des Imbergères - 92330 SCEAUX.